[XLIX-L] MM. *George* et *Guérin-Boutaud* rappellent les découvertes faites il y a quelques mois à *Chassenon*, et signalées par M. le docteur *Rigal*, de *Rochechouart*, dans le Journal de *Rochechouart* des 12 et 19 janvier dernier. Ils en font la description et présentent des vues photographiques et un plan pris par eux. (Annexe V.)

L'Amphithéâtre Gallo-Romain de *Chassenon*.

Parmi les nombreux restes de monuments gallo-romains découverts à *Chassenon*, l'ancien *Cassinomagus,* se trouve un amphithéâtre, qui a été bien décrit dans ses grandes lignes par l'abbé *Michon*[1].

La découverte dont nous allons parler permet de donner quelques précisions sur la disposition de l'édifice, au moins dans l'une de ses parties.

L'amphithéâtre, situé à l'Est de *Chassenon*, à quelques mètres de la route de *Chabanais* à *Rochechouart* et au Nord, est de plan elliptique; son grand diamètre mesure environ 60 mètres et le petit 40 mètres (Fig. 1).

Les débris de murailles, rendus apparents par l'enlèvement des terres qui les recouvraient, au cours de travaux exécutés il y a quelques mois par M. *Lavergnas*, sont placés sur l'un des points du pourtour (Fig. l, P.) Ils comprennent deux parties: l'une extérieure, l'autre intérieure.

Amphitéâtre de *Chassenon*.

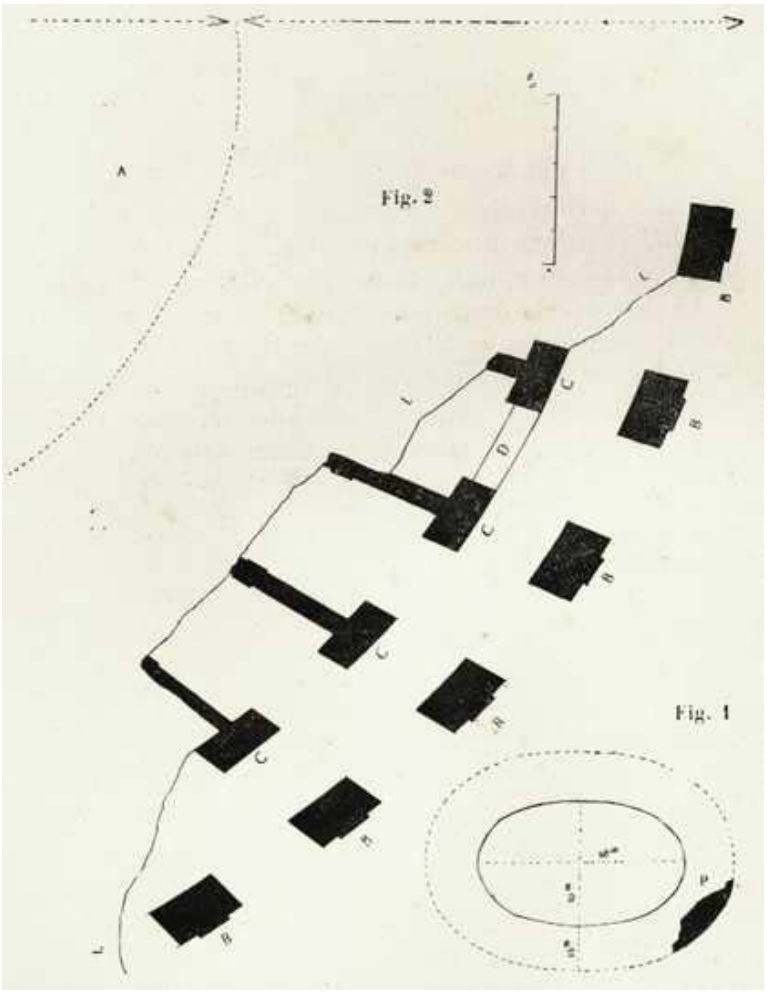

La première se compose de six piliers de 2.15m sur 1.35m, renforcés par un dosseret de 15 centimètres de saillie. Leur face externe forme une ligne, BB, qui s'infléchit suivant la forme de l'édifice, et leurs côtés latéraux, disposés obliquement, semblent dirigés vers le centre de l'arène, A, formant ellipse.

La seconde comprend quatre autres piliers, sans dosserets, de 2.10m sur 1.08m, placés en face des précédents, orientés comme eux, et formant une ligne intérieure, CC, distante de 2.25m de la première ligne.

Quelques, débris autorisent à dire que, dans chaque rang, une série de petites voûtes prenant départ directement sur les piliers, sans interposition d'impostes, les reliait entre eux, et que, en outre, une voûte annulaire reposant sur les deux rangs devait entourer l'amphithéâtre suivant les lignes BB, CC, au moins en cet endroit. De nombreux fragments, recueillis dans les vides, rendent cette hypothèse

[1] Statistique monumentale, p. 187.

vraisemblable

Plus en avant, le terrain déblayé jusqu'à la ligne LL, sur une distance variant de 1 mètre à 4 mètres, laisse voir quatre murs partant de chacun des piliers du second rang, se dirigeant aussi vers le centre de l'édifice, dessinant trois espaces vides de 4 mètres de largeur environ qui se prolongeaient probablement jusqu'à l'arène A, et pouvant constituer des loges destinées à recevoir les bêtes utilisées pour les spectacles. Ces murs, à une distance de 2.88m des piliers, sont renforcés sur chacune de leurs faces, par des dosserets de 70 centimètres de largeur sur 12 centimètres de saillie. Une large dalle D, recouvre encore le seuil de la loge de droite.

Le sol, dans la partie non fouillée, particulièrement au pied des murs, présentait une couche très noire, d'environ 20 centimètres d'épaisseur, provenant de détritus organiques; et dans la loge de gauche, il a été recueilli quelques ossements et des dents d'équidés.

Les piliers et les murs, présentant dans leur ensemble une largeur totale d'environ 15 mètres, étaient destinés probablement à supporter les gradins, et, à cet effet, ils devaient racheter une différence de niveau du sol, allant en s'accusant d'une façon très sensible de l'Ouest à l'Est.

La maçonnerie, de très bonne qualité, est en petit appareil de 11 centimètres de hauteur, joints compris; leur longueur, sur les piliers du premier rang, est de 12 centimètres à l'intérieur et de 25 centimètres sur la face externe.

Nous avons trouvé, enfin, une série de petites assises détachées, en pierre blanche, destinées probablement à former un cordon qui se détachait sur lie gris de la construction et marquait un niveau sur le mur de clôture de l'édifice, peut-être l'extrados des voûtes supportant les gradins.

Il serait désirable que les débris de murs que nous venons de décrire soient conservés. Complétés par d'autres découvertes, ils pourraient permettre, à un moment donné, de reconstituer sur des données certaines et précises le plan et les dispositions de l'édifice.